

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 20 (1875)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Tirailleurs et ligne de colonnes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-347625>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

proportionnée aux charges imposées et se rapprochera le plus de la nourriture de la vie civile, ce qui peut être obtenu par une quantité suffisante, par la variété et la régularité.

De cette conclusion générale et des points soulevés dans le cours de cette analyse, il ressort également les conclusions suivantes :

1<sup>o</sup> *L'alimentation réglementaire actuelle est insuffisante.*

2<sup>o</sup> *Elle doit être appropriée aux saisons et au travail imposé ; à cet effet, il devrait être établi deux genres de rations :*

*La ration forte.*

*La ration faible.*

3<sup>o</sup> *L'alimentation doit être augmentée et cette augmentation porter essentiellement :*

a) *Sur la viande, dont la ration forte pourrait être fixée à 500 grammes (16 onces) et la faible, à 375 grammes (12 onces) ;*

b) *Sur les graisses (lard, saindoux) et les fécules, surtout en hiver ;*

c) *Sur les légumes.*

*Il devrait être ajouté, en outre réglementairement :*

d) *Une ration de chocolat ou de café, avec du lait si possible, plus une distribution régulière d'une boisson tonique.*

4<sup>o</sup> *Il est nécessaire de pourvoir la troupe d'un matériel de cuisine portatif, à cuisson prompt, ainsi que d'une réserve d'aliments.*

Le rapporteur : E. MURET, major d'infanterie.

---

#### TIRAILLEURS ET LIGNE DE COLONNES.

L'article qu'on va lire est détaché des *Petites opérations de la guerre*, de M. le capitaine Barthélemy (\*). La *Revue militaire* a précédemment rendu compte sommairement des huit premiers fascicules du *Cours d'art militaire*, publié par le même auteur sous les auspices de la réunion des officiers, en annonçant l'intention de revenir plus en détail sur cet ouvrage quand il serait terminé. Les *Petites opérations de la guerre* forment un volume à part, extrait du *Cours d'art militaire* ; et ce volume doit être complété prochainement par un recueil d'exemples historiques destinés à servir d'application aux principes tactiques posés dans la première partie.

Nous aurons donc à revenir encore sur le *Cours d'art militaire*, dont le succès s'accroît à mesure que l'auteur avance dans son ouvrage.

L'auteur des *Petites opérations de la guerre* n'a pas la prétention de produire un cours de doctrine complet ; il s'adresse aux commençants et leur expose les principes généraux applicables aux cas ordinaires de la guerre. Il s'écarte du système de tactique positive préconisé dernièrement par M. le général Lewal, et sans chercher à se faire remarquer par l'exposition d'une doctrine originale, il s'est pénétré des principes admis par les maîtres dans l'art de la guerre et applique avec clarté les règles fondamentales de cette science à des circonstances diverses.

Les matières contenues dans ce volume sont rangées dans un ordre méthodique qui en rend la lecture attrayante et instructive ; elles sont divisées en six titres, comprenant : la *tactique des petites unités* ; les *propriétés tactiques du terrain* ; les *petites unités tactiques en station, en marche, au combat et en détachement*. Chaque titre est suivi d'un bulletin bibliographique, soigneusement rédigé, renvoyant le lecteur aux ouvrages spéciaux, avec l'indication précise des chapitres à consulter.

(\*) *Petites opérations de la guerre*, par H. Barthélemy, capitaine au 84<sup>e</sup> régiment d'infanterie, professeur à l'École militaire de St-Cyr. Paris, Delagrave 1875. Un vol. in-8<sup>o</sup>, prix 6 fr.

Les bases de toute bonne formation tactique sont de permettre au fantassin de faire le plus de mal possible à l'ennemi et d'exposer aussi peu que possible sa propre troupe.

Aucune formation ne répond aussi bien à ce but que la LIGNE DE COLONNES précédée de ses TIRAILLEURS.

Le déploiement des hommes en tirailleurs n'est autre que la formation des hommes sur un rang, avec des intervalles dépendant des circonstances : libres de leurs mouvements, aptes à profiter du moindre accident de terrain, les tirailleurs emploient le feu de leur arme avec la plus grande efficacité. Une ligne de tirailleurs bien conduite, fortement soutenue, est le plus redoutable adversaire qu'une troupe puisse avoir en face d'elle.

En arrière de cette ligne de tirailleurs, s'avance la ligne de colonnes. Cette formation est une combinaison de l'ordre mince avec l'ordre profond, telle qu'elle a les avantages de l'un et de l'autre ordre sans en avoir les inconvénients : il est facile de le démontrer.

En raison des nombreuses divisions de culture répandues sur la surface du sol, il est devenu impossible à un bataillon de 1000 hommes de se porter en bataille vers la position qu'il doit occuper : son chef se trouve dès lors amené à le former en colonnes, mais cette formation a l'inconvénient de présenter un but objectif considérable aux projectiles de l'artillerie ennemie : dès lors, l'adoption de colonnes de compagnie se présente naturellement : la ligne ainsi formée se compose de petites colonnes mobiles et indépendantes qui ont, sur la formation en une seule colonne, l'avantage d'offrir un but restreint aux projectiles de l'artillerie ; dans cet ordre, le bataillon traverse aisément les terrains coupés, ce que ne peut faire le bataillon en bataille : si la cavalerie prononce une charge, les petites colonnes peuvent aisément s'échelonner et se flanquer, offrant ainsi aux cavaliers plusieurs petits carrés qui divisent leurs efforts et qui les accablent.

La supériorité de cette formation étant incontestable, voyons comment on peut en exposer le mécanisme théorique.

Soit un régiment de 3000 hommes à 3 bataillons de 4 compagnies, la compagnie formant quatre pelotons. Le régiment était, nous le supposons, en réserve à une distance de 3000 mètres de la position où doivent être ses tirailleurs : il était jusqu'alors abrité derrière un obstacle : sa formation était, par exemple, en *ligne de colonnes de bataillon à intervalle de 30 pas* : il occupait ainsi un front de 312 mètres ou 435 pas : chaque bataillon étant en *colonne double serrée en masse*, la profondeur était de 25 mètres ou 30 pas.

Le régiment reçoit l'ordre de se porter en avant : il ouvre d'abord sa ligne de colonnes de bataillon à *intervalle de déploiement* : chaque bataillon ouvre sa *colonne à distance entière* : le front est alors de 1165 mètres et la profondeur de 375 mètres, en admettant que les trois bataillons restent sur la même ligne : l'artillerie ennemie tire sur cette troupe qui, pour éviter les ravages causés par les projectiles, tend à se former en bataille, mais le terrain est tellement coupé qu'il faut y renoncer : chaque chef de bataillon forme alors sa troupe en *ligne de colonnes de compagnie*, et envoie quelques éclaireurs vers le front et les flancs.

Grâce à l'indépendance relative que possède chacune des compagnies de cette ligne, le chef de bataillon peut les disposer en raison des efforts qu'il est appelé à produire et des dangers que présente la marche sur une zone où l'action du fusil est encore très faible : il tient compte, à cet effet, de la nature du terrain, de l'appui que son bataillon peut trouver dans les troupes voisines ou de son isolement complet, enfin de l'espèce de troupes par lesquelles il peut supposer que son bataillon sera attaqué. C'est ainsi qu'il aura les quatre colonnes sur la même ligne avec des intervalles plus ou moins grands, ou qu'il les formera sur deux ou trois lignes à des distances variables d'échelonnement.

Le régiment, continuant sa marche, arrive à 1500 mètres de la position que les tirailleurs doivent occuper : l'un des trois bataillons reçoit l'ordre de s'arrêter pour former la *réserve générale* de la première ligne de bataille : ce bataillon adopte telle formation qu'il juge convenable pour se cacher et s'abriter.

Les deux autres bataillons se portent en avant : à partir de cette distance, les bons tireurs peuvent se servir de leur arme : on déploie donc les tirailleurs : aux pertes infligées par l'artillerie viennent s'ajouter celles que produit la mousqueterie, et ces dernières augmenteront de plus en plus tandis que les autres diminueront : les intervalles entre les colonnes de compagnie tendront à s'accroître, non-seulement pour donner moins de prise aux projectiles, mais pour chercher à faire converger les feux des tirailleurs sur quelque point important à enlever : on peut estimer que, dans les circonstances ordinaires, le bataillon prendra aisément un développement de 500 mètres sur son front.

Lorsque les deux bataillons sont arrivés à 700 ou 800 mètres de la position à faire occuper par les tirailleurs, chaque chef de bataillon laissera certainement une partie de sa troupe en *réserve principale*. En admettant qu'il ait disposé son bataillon sur deux lignes de colonnes de compagnie, l'une de celles de la seconde ligne restera à l'abri : l'autre sera sans doute gardée en *réserve partielle* derrière le flanc extérieur de la première ligne.

A partir de cette distance, il ne reste donc plus à chaque bataillon que deux compagnies, soit, pour les deux bataillons, quatre compagnies, 4000 hommes, pour commencer le combat. Chacun des deux bataillons de première ligne a, comme on le voit, une profondeur de 700 à 800 mètres, c'est-à-dire, un peu plus grande que son front. Occupons-nous maintenant de l'action de ces deux compagnies.

Jadis on déployait une compagnie en *tirailleurs* pour couvrir un bataillon : le déploiement était lent : le capitaine avait à surveiller une ligne considérable composée d'hommes qui, n'ayant plus le tact des coudes, échappaient vite à sa direction : si cette compagnie avait besoin d'être renforcée, elle pouvait l'être ou trop tôt ou trop tard : pour renforcer la ligne, on y envoyait une seconde compagnie qui se mêlait à la première : il y avait quelquefois alors trop d'hommes sur la ligne : elle obéissait ainsi à deux capitaines, lesquels avaient souvent, sous leurs ordres, des hommes n'appartenant pas à leur compagnie : de là beaucoup de désordre et peu d'ensemble. Quant au chef de

bataillon, il était forcé de suivre aveuglément avec sa troupe les mouvements de la ligne des tirailleurs ou de s'occuper à la fois de l'une ou de l'autre. Enfin le ralliement était lent.

Actuellement, chacune des compagnies de la première ligne de colonnes envoie une partie de ses hommes en *tirailleurs* : ce sont d'abord quelques rares éclaireurs de marche, puis les bons tireurs, puis un nombre croissant au fur et à mesure que le combat augmente d'intensité ; le déploiement est plus rapide, le capitaine n'a qu'à couvrir le front et quelquefois les flancs de sa troupe, il estime facilement le nombre nécessaire de tirailleurs et il dirige activement leurs mouvements : en arrière de cette ligne formée par une partie d'un, deux ou trois pelotons, il met l'autre partie de ces pelotons en *renfort*. Derrière ce renfort, à 200 ou 300 mètres, il conserve le dernier peloton en *soutien*. Le capitaine dispose ainsi de trois éléments successifs qu'il dirige lui-même et qu'il peut employer à propos : les forces sont ménagées, le gaspillage des munitions est évité, il n'y a plus de désordre ; le capitaine utilise séparément et successivement, à partir de la plus faible, toutes les FRACTIONS CONSTITUÉES de la compagnie : il veille à son front, à ses flancs ; il diminue ou renforce la ligne des tirailleurs, il la fait relever quand il veut, il soutient le combat aussi longtemps que possible avec aussi peu d'hommes qu'il peut en employer. Le ralliement des tirailleurs se fait promptement : ils garnissent les intervalles ouverts entre les compagnies et ils y remplissent un rôle très-efficace, soit que les colonnes se retirent, soit qu'elles marchent à l'ennemi, soit qu'elles l'attendent de pied ferme en exécutant des feux. Enfin, les tirailleurs étant fournis par toutes les compagnies, il n'y a plus à craindre ces pertes qui, portant jadis exclusivement sur une compagnie engagée dans un combat meurtrier de tirailleurs, en réduisaient l'effectif au point de lui rendre impossible le service habituel pendant longtemps et d'affecter très sensiblement la constitution du bataillon.

Tel est, en résumé, le mécanisme théorique des lignes de colonnes : elles ont d'énormes avantages. Certains esprits sérieux leur ont cependant reproché, comme grave inconvénient, d'amoindrir le rôle du chef de bataillon par l'initiative considérable laissée au capitaine. Le rôle de chef de bataillon est simplement facilité : celui-ci n'en continue pas moins de diriger et de commander : d'abord, il a toujours avec lui au moins une compagnie en réserve, puis les capitaines ont constamment les yeux tournés vers lui, ils sont prêts à saisir ses moindres gestes et à se conformer à leur signification ; au besoin, *ils provoquent ses ordres*.

Transportons-nous maintenant sur la LIGNE DES TIRAILLEURS, et voyons comment elle doit être organisée.

La prédominance exclusive des feux a eu pour conséquence l'accroissement de l'action et de l'emploi des tirailleurs : plus l'arme est perfectionnée, plus il est nécessaire de permettre aux fantassins d'en tirer bon parti.

■ Mais aucune formation ne répondant à un but proposé sans offrir quelque point faible, il en résulte que l'emploi des tirailleurs a ses

inconvéniens de même qu'il a ses avantages : en effet, il y a souvent du désordre et peu de solidité dans la ligne des tirailleurs.

En ce qui concerne le *désordre*, nous avons dit que l'adoption des lignes de colonnes de compagnie a pour résultat de le faire disparaître : elles permettent de mener le combat dans le sens de la profondeur, tandis que jadis on le menait dans le sens du front ; c'est donc la substitution du principe de l'*ordre perpendiculaire* à celui de l'*ordre parallèle*, distinctions souvent employées par les étrangers.

On remédie au *défaut de solidité* des lignes de tirailleurs en supprimant leur action par hommes isolés, et en les faisant agir par files, par demi-groupes, c'est-à-dire par camarades de combat, par groupes d'escouade : on utilise ainsi très heureusement, au point de vue d'une action commune, les habitudes de soutien mutuel qui sont naturelles à des hommes toujours réunis dans la vie journalière.

On augmente encore la force des lignes en conservant constamment, en arrière de leur centre ou de leurs ailes, à une distance et dans une position convenables, des fractions en ordre serré, dont l'objet est, soit de renforcer les lignes, soit de les recevoir si elles étaient menacées, soit d'agir à la baïonnette contre des troupes qui voudraient les percer ou les tourner, soit enfin de former un noyau pour l'assaut en les ralliant.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE.

### Nominations et promotions fédérales.

Le Conseil fédéral a nommé les commandants des huit brigades d'artillerie, savoir :

Pour la I<sup>re</sup> brigade, M. le lieutenant-colonel Charles Dapples, de Lausanne ; pour la II<sup>e</sup>, M. le lieutenant-colonel Théodore de Saussure, de Genève (avec avancement au rang de colonel) ; pour la III<sup>e</sup>, M. le major fédéral Kuhn, de Bienne (avec avancement au rang de lieutenant-colonel) ; pour la IV<sup>e</sup>, M. le colonel Fornaro, de Rappersweil (St-Gall) ; pour la V<sup>e</sup>, M. le colonel Walo de Greyerz, de Berne, à Lenzbourg ; pour la VI<sup>e</sup>, M. le colonel Frédéric Hertenstein, de Kybourg, à Winterthour ; pour la VII<sup>e</sup>, M. le lieutenant-colonel Jean Gaudy, de Rappersweil (avec avancement au rang de colonel) ; pour la VIII<sup>e</sup>, M. le lieutenant-colonel Rodolphe Falkner, de Bâle.

Le Conseil fédéral a nommé les commandants des 16 brigades d'infanterie comme suit :

Pour la I<sup>re</sup> division, MM. les colonels Edmond Favre, de Genève, et Paul Grand, de Lausanne ; pour la II<sup>e</sup>, MM. les colonels Aloïs Rilliet, de Genève, et Eugène Froté, de Miécourt, à Porrentruy ; pour la III<sup>e</sup>, M. le colonel Steinhäuslin, de Brugg, à Berne, et M. le lieutenant-colonel Charles Schräml, de Thoune (avec avancement au rang de colonel) ; pour la IV<sup>e</sup>, M. le colonel Otto de Büren, de Berne, et M. le lieutenant-colonel Pfyffer, de Lucerne (avec avancement au rang de colonel) ; pour la V<sup>e</sup>, MM. les colonels Jean Kottmann, de Soleure, et Rodolphe Bindschädler, de Männedorf, à Stäfa ; pour la VI<sup>e</sup>, MM. les colonels Frédéric Bell, de Lucerne, et Arnold Künzli, de Ryken (Argovie) ; pour la VII<sup>e</sup>, MM. les